RAPPEL DES TARIFS PÉRISCOLAIRES

Madame, Monsieur,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 12 novembre 2015, les tarifs périscolaires restent maintenus comme suit jusqu'au 31 août 2016.

GARDERIE	***Prix en euros***
Accueil périscolaire, par tranche 7h-8h20* 16h45-18h* 18h-19h* mercredi de 11h30 à 12h30*	0.71 €
TAP (15h45-16h30)	Gratuit
Goûters	0.59 €
Aide aux devoirs 16h45-18h*	1.24 €
Dépassement au-delà de 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et au-delà de 12h30 en garderie et 13h30 en restauration les mercredis (par quart d'heure **)	10 €

* toute heure commencée est due
** tout quart d'heure commencé est dû

RESTAURATION	**Seuil**	**Prix en euros pour les enfants vitréens**	**Prix en euros pour les enfants non vitréens**
1ère tranche	≤ 289.13 €	1.75 €	2.02 €
2ème tranche	289.14 € ≤ 397.44 €	2.47 €	2.74 €
3ème tranche	397.45 € ≤ 613.86€	3.05 €	3.32 €
4ème tranche	613.87 € ≤ 852.93 €	3.56 €	3.83 €
5ème tranche	≥ 852.94 €	4.04 €	4.31 €

Afin de bénéficier d'un tarif préférentiel pour la restauration scolaire, l'avis d'imposition est à fournir au service éducation. Une simulation peut également être faite via le portail famille accessible depuis la page d'accueil du site internet www.mairie-vitre.com.